

NORMES DE QUALITÉ

Sommaire pour la démence

Ce document est une ressource pour les cliniciens et résume le contenu de la norme de qualité sur la [Démence : soins aux personnes vivant dans la collectivité](#).

Évaluation et diagnostic

Énoncé de qualité (ÉQ) 1 : Évaluation et diagnostic complets

Les personnes soupçonnées d'être atteintes d'une déficience cognitive légère ou de démence reçoivent une évaluation complète dès que les signes sont détectés. Si elles reçoivent un diagnostic de l'une ou l'autre de ces affections, elles sont ensuite réévaluées régulièrement ou lorsque leur état change de façon importante.

Si vous soupçonnez que votre patient présente des symptômes d'une déficience cognitive légère ou de démence, effectuez une évaluation exhaustive pour assurer un diagnostic précis et recueillir des renseignements de base sur l'état de votre patient. Effectuez des réévaluations régulières pour les patients diagnostiqués avec l'une ou l'autre condition.

Plan de soins personnalisé

ÉQ 2 : Équipe de soins interprofessionnelle

Les personnes atteintes de démence ont accès à des soins de la démence dans la collectivité offerts par une équipe interprofessionnelle, dont la personne atteinte de démence et ses partenaires de soins sont des membres à part entière, qui possède de l'expertise en soins de la démence.

Votre patient devrait être pris en charge par une équipe interprofessionnelle spécialisée dans les soins aux personnes atteintes de démence. Votre patient et ses partenaires de soins devraient jouer un rôle actif dans les décisions concernant leur plan de soins.

ÉQ 3 : Plan de soins personnalisé

Les personnes atteintes de démence ont un plan de soins personnalisé qui oriente leurs soins. Le plan indique leurs besoins individuels, ceux de leurs partenaires de soins et les objectifs en matière de soins. Le plan est examiné et mis à jour régulièrement, notamment en y indiquant l'évolution des besoins et des objectifs, de même que la façon dont la personne réagit aux interventions.

Travaillez avec votre patient et ses partenaires de soins pour créer un plan de soins personnalisé. Le plan de soins devrait être basé sur leur histoire de vie ainsi que leurs circonstances sociales, culturelles et familiales, et devrait être révisé et mis à jour en fonction des besoins et des préférences de votre patient tous les 6 à 12 mois.

ÉQ 4 : Point de contact désigné

Les personnes atteintes de démence, leur famille et leurs partenaires de soins nomment un ou plusieurs membres de l'équipe interprofessionnelle qui serviront de point de contact en vue de faciliter la coordination des soins et les transitions entre les milieux de soins.

Il devrait y avoir un ou plusieurs contacts nommés de l'équipe de soins interprofessionnels responsables du transfert de renseignements et de la coordination des soins entre le patient, les cliniciens, l'équipe de soins de santé et les partenaires de soins. Partagez le nom et les coordonnées de ce membre de l'équipe avec votre patient et ses partenaires de soins.

Éducation et formation

ÉQ 5 : Éducation et formation pour les personnes atteintes de démence et leurs partenaires de soins

Les personnes atteintes de démence et leurs partenaires de soins ont accès à de l'éducation et à une formation sur la démence et les services de soutien disponibles.

Mettez votre patient et ses partenaires de soins en contact avec des programmes de formation et des services d'éducation pour les aider à mieux comprendre la démence, son évolution, les options de traitement et le soutien offert. L'éducation et la formation doivent être adaptées au stade de démence de votre patient et à ses besoins actuels.

ÉQ 6 : Éducation et formation pour l'équipe de soins de santé

Les personnes atteintes de démence reçoivent des soins et des services de la part des membres de l'équipe de soins de santé qui ont une formation en soins de la démence.

Réalisez avec succès une éducation et une formation pour fournir efficacement des soins aux personnes atteintes de démence. Comprenez votre rôle et vos responsabilités dans la prise en charge des besoins complexes de votre patient.

Accès au soutien et aux services

ÉQ 7 : Accès aux services de soutien

Les personnes atteintes de démence et leurs partenaires de soins ont accès à des services de soutien personnalisés adaptés à leurs objectifs et besoins quotidiens.

Offrez des services de soutien à votre patient et à leurs partenaires de soins. Les services devraient tenir compte des objectifs de soins de votre patient et de ses partenaires de soins, et devraient être opportuns, réactifs, facilement accessibles et adaptés à leurs besoins, à leurs forces, à leurs capacités et à leurs choix individuels.

ÉQ 8 : Évaluation et soutien des partenaires de soins

Les partenaires de soins des personnes atteintes de démence sont évalués de façon continue et ils ont accès à des mesures de soutien répondant à leurs besoins individuels.

Effectuez des évaluations régulières pour les partenaires de soins qui fournissent un soutien et

de l'assistance à votre patient. Les partenaires de soins devraient se voir offrir une gamme de formes de soutien et de possibilités de formation adaptées à leurs besoins et au stade de démence de votre patient.

ÉQ 9 : Milieu de vie sécuritaire

Les personnes atteintes de démence ont accès à un milieu de vie sécuritaire qui répond à leurs besoins particuliers, notamment grâce à des modifications de conception et à une gamme d'options de logement.

Votre patient devrait avoir accès à un environnement de vie sécuritaire. L'environnement devrait avoir des stimuli appropriés et prendre en compte les dangers potentiels pour la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de leur lieu de résidence. Mettez votre patient en contact avec les membres de l'équipe de soins de santé qui peuvent garantir un logement sûr pour eux.

ÉQ 10 : Accès aux soins primaires

Les personnes atteintes d'une déficience cognitive légère ou de démence consultent régulièrement un médecin du secteur des soins primaires ou un infirmier praticien qui leur offre des soins primaires efficaces répondant à leurs besoins généraux en matière de soins de santé et à leurs besoins particuliers liés à la déficience cognitive ou à la démence.

Ayez des visites régulières avec votre patient pour répondre à ses besoins généraux en matière de santé et à ses besoins particuliers liés aux symptômes d'une légère déficience cognitive ou de démence. Fournir des soins primaires exhaustifs, coordonnés et axés sur la personne.

Ressources

- [La norme de qualité et le guide du patient sur la Démence : soins aux personnes vivant dans la collectivité](#)
- [La norme de qualité et le guide du patient sur les Symptômes comportementaux de la démence](#)
- [La norme de qualité et le guide du patient sur la Sécurité des médicaments](#)

- [La norme de qualité et le guide du patient sur les Soins palliatifs](#)
- [Non-Pharmacological Assessment and Management of Behavioural and Psychological Symptoms of Dementia in Primary Care](#) (Mount Sinai Hospital) (en anglais seulement)
- [Leadership en gériatrie provinciale en Ontario](#)

Vous trouverez des outils et ressources supplémentaires sur [Quorum](#).

ISBN 978-1-4868-8181-9 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, info@OntarioHealth.ca